

Décision N° /D/OBC/DG/DRHAAF/SDAFM/SAF/BM
Portant attribution du lot 1 de l'Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence n°010/AONO/OBC/CIPM/2025 du 24 Mars 2025 pour la fourniture du papier de Reprographie A3 à l'Office du Baccalauréat du Cameroun au titre de l'exercice 2025.

LE DIRECTEUR DE L'OFFICE DU BACCALAUREAT DU CAMEROUN

Financement : Budget de l'OBC, Exercice 2025.

- Vu la constitution ;
- Vu la loi 2017/010 du 12 juillet 2017 portant statut général des établissements publics ;
- Vu la loi n°2018/012 du 11 juillet 2018 portant régime financier de l'Etat du Cameroun et des autres entités publiques ;
- Vu la loi n°2018/011 du 11 juillet 2018 portant code de transparence et de bonne gouvernance dans la gestion des finances publiques au Cameroun ;
- Vu le décret n°93/255 du 28 septembre 1993 portant création d'un Office du Baccalauréat du Cameroun ;
- Vu le décret n°2018/0135/PM/ du 31 janvier 2018 portant nomination de M. MINKOULOU Etienne Roger comme directeur de l'Office du Baccalauréat du Cameroun ;
- Vu le décret n°2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés publics ;
- Vu le décret n°2019/001 du 04 janvier 2019 portant nomination du Premier Ministre ;
- Vu l'Arrêté n°047/CAB/PM du 17 mai 1994 portant organisation administrative et financière de l'Office du Baccalauréat du Cameroun ;
- Vu l'Arrêté conjoint n°60/B1/1464/AC/MINEDUB/MINESEC du 06 Août 2024 fixant le calendrier de l'année scolaire 2024/2025 en République du Cameroun ;
- Vu la Circulaire n°0001/PR/MINMAP/CAB du 25 avril 2022 relative à l'application du Code des Marchés Publics ;
- Vu la Circulaire n°00013995/C/MINFI du 31 décembre 2024 portant Instructions relatives à l'Exécution des Lois de Finances, au Suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'Etat et des Autres Entités Publiques pour l'Exercice 2025 ;

- Vu la décision n°1083/24/MINESEC/SEESEN/SG/GCE-B/OBC/DEESG/DEESTP/DECC/SDOEC du 10 octobre 2024 fixant le calendrier des Examens et Concours de la session 2025 ;
- Vu la résolution n°2024/48/OBC/CA du 17 décembre 2024 portant adoption du budget de l'Office du Baccalauréat du Cameroun, exercice 2025 ;
- Vu la lettre n°030/OBC/CIPM/2025 du 30 Avril 2025 de Mme la Présidente de la CIPM/OBC ;
- Vu les nécessités impérieuses de service ;

DECIDE :

Article 1 :

En application des dispositions des articles 99 et 101 du code des Marchés Publics relatives à la procédure d'attribution des marchés,

La Société WORLD WIDE COM SARL est déclarée attributaire du lot 1 de l'Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence n°010/AONO/OBC/CIPM/2025 du 24 Mars 2025 pour la fourniture du papier de Reprographie A3 à l'Office du Baccalauréat du Cameroun au titre de l'exercice 2025, (lot 1).

Désignation du projet	Entreprise attributaire	Montant TTC FCFA	Délais
Fourniture du papier de Reprographie A3 à l'Office du Baccalauréat du Cameroun au titre de l'exercice 2025 (Lot 1)	WORLD WIDE COM SARL BP : 15340 YAOUNDE Tél : 620 71 39 14 N° CONTRIBUABLE: M120400017891F N°RCCM: RC/YAO/2005/B/13 N° de compte : CM21 10005 00010 02116481501 - 83 de de AFRILAND FIRST BANK – Yaoundé	99 975 776	15 jours

Article 2 :

La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera. /-

Yaoundé, le 02 MAI 2025

Le Directeur Général

Ampliations :

- MINMAP
- ARMP
- Président CIPM/OBC
- Intéressé